

LE DRAME DE BLIDA



Le médecin aide-major Thivol et Mme Chide au tennis



l'heure ou paraîtront ces lignes, le dernier acte de la sanglante tragédie qui eut pour théâtre, au mois de novembre dernier, la coquette cité de Blida, se jouera devant le Conseil de Guerre d'Alger, présidé par le colonel de gendarmerie Orange.

Les photographies qui accompagnent ce texte reproduisent les traits du médecin aide-major Thivol et ceux de Mme Chide, femme d'un sous-intendant militaire, sa victime.

Rappelons en quelques mots la donnée du drame qui provoqua dans toute la région une émotion intense et plongea dans le deuil et le désespoir deux familles également honorables, également estimées.

Dans le courant du mois de novembre 1906, le médecin aide-major Thivol qui avait obtenu un congé qu'il passa en France auprès de ses parents, rentra à Blida avant la date fixée pour son retour.

Après avoir pris certaines dispositions qui trahissaient un état d'âme anormal, l'officier se présenta au domicile de M. Chide et fut introduit dans le salon où Mme Chide le reçut.

Rien ne pouvait, à ce moment, faire prévoir les conséquences de cet acte très naturel de la part d'un familier de la maison, de la part de l'adroit partenaire du tennis qui venait, semblait-il, présenter ses devoirs après une absence aux personnes avec lesquelles il était en relations mondaines.

La domestique qui annonça M. Thivol, accoutumée à le voir franchir le seuil de la

villa, ne conçut aucun soupçon et ne sut lire aucune agitation sur le visage du jeune homme.

Quelques minutes se passèrent ; sous les doigts agiles de Mme Chide le piano s'éveilla et le final du dernier acte de *Carmen* déroula ses motifs impressionnants. Tout à coup deux coups de feu retentirent, presque simultanément, et le silence se fit.

✻

Quand on pénétra dans le salon de Mme Chide, la femme de l'intendant militaire, le buste affalé sur le clavier, le corps soutenu par le tabouret de piano, perdait des flots de sang par une blessure à la tête : elle était morte.

A ses pieds, gisait, sans connaissance, le médecin aide-major Thivol, la tête fracassée par une balle de revolver, la main crispée autour de la poignée de l'arme. Les docteurs qui examinèrent la blessure du jeune officier laissèrent entendre que tout espoir de le sauver

était perdu. Car M. Thivol ne s'était pas livré à une parodie du suicide et il a fallu toute la réaction d'un tempérament généreux, jointe à la merveilleuse intervention chirurgicale de praticiens distingués, pour le tirer d'affaire.

La balle du revolver d'ordonnance avait pénétré derrière l'oreille droite, traversé la paroi crânienne, une portion du cerveau et, traversant une seconde fois l'ossature, s'était logée dans le plafond de la pièce. On pratiqua, presque *in extremis* la délicate opération du trépan et, après être demeuré pendant quelques jours entre la vie et la mort, le médecin aide-major Thivol reprit graduellement possession de ses facultés physiques.

Nous avons questionné, au sujet de son cas, des chirurgiens qui, tout en constatant la guérison provisoire du jeune officier, font d'expresses réserves en ce qui concerne les conséquences de la commotion cérébrale qu'il a subie.

Quand on pense que le moindre choc, l'éclatement d'un vaisseau insignifiant détermine le plus souvent des accidents graves, dont la folie et la paralysie sont les moindres, on se dira que le passage d'une balle de revolver à travers la masse cérébrale est de nature à détruire tôt ou tard l'harmonie physiologique du sujet qui a survécu à l'horrible blessure.

✻

Des mobiles qui firent du médecin aide-major Thivol un meurtrier, nous ne dirons rien. Chacun a compris qu'il s'agissait là d'une crise sentimentale, dont les dessous resteront mystérieux en dépit des révélations qui se produi-



Les mêmes, photographiés après un match de date récente

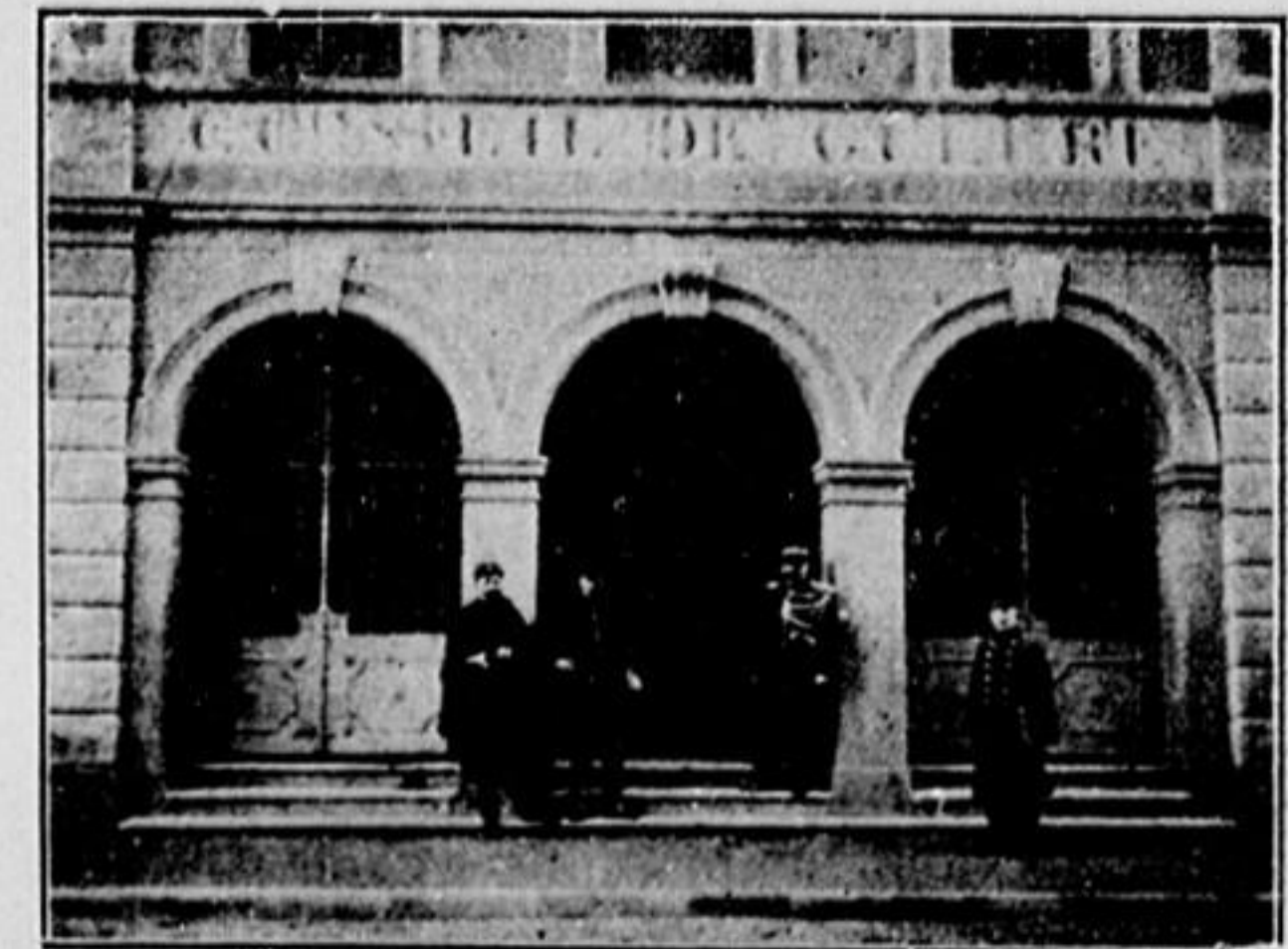
ront à l'audience. Nous ne nous souviendrons que d'une chose, en nous acquittant de notre tâche vis-à-vis de nos lecteurs, c'est que l'inculpé est un jeune, au passé irréprochable, et que la famille de la victime a droit, après l'épreuve qu'elle a subi, au respect de sa douleur.

C'est M^e Divielle, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alger, qui assistera le médecin aide-major Thivol devant les juges militaires.

La cause particulièrement délicate qu'il soutient nécessite précisément l'emploi des qualités qui sont la caractéristique de son talent : le tact, la correction et l'émotion d'autant plus communicative qu'elle est profondément ressentie.

Le médecin aide-major Thivol appartient à une famille qui depuis près d'un siècle n'a fourni à la France que des soldats. Son père était officier à l'armée d'Afrique. Il mourut à Alger en même temps que la mère de l'accusé au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde qui sévissait dans la région.

Orphelin dès l'âge de quatre ans, l'enfant fut élevé par son oncle qui est actuellement lieutenant-colonel d'artillerie à Angoulême. Après de solides études que couronnèrent de brillants examens, le jeune homme entra dans l'armée en qualité de médecin. Ses chefs et ses camarades apprécièrent ses qualités de praticien ainsi que sa loyauté et déplorent le triste événement qui les prive d'un collaborateur précieux et d'un ami sûr.



Le Conseil de Guerre d'Alger où ont lieu les débats